



## **AFAF- Convocation à l'Assemblée Générale 2022 « Connectée »**

Cette année encore, nous ne pourrons pas tenir notre Assemblée Générale à Nouan le Fuselier. Le CA de l'AFAF a donc décidé de l'organiser le samedi 2 avril 2022 de 10h30 à 12h30 en mode connecté.

L'AG sera suivie de 14h à 18h d'une rencontre avec les médecins et les chercheurs sur les prises en charge, les essais cliniques et les recherches.

De quoi avez-vous besoin ? Un ordinateur ou une tablette et une connexion internet.

Comment ça se passe ? Vous devez renvoyer le bulletin ci-dessous avant le 29 mars. Pour participer, une adresse mail (minimum) par foyer est indispensable pour vous envoyer les informations de connexion à la visioconférence.

Les documents utiles à l'AG (rapports et candidatures) seront disponibles à partir du 20 mars 2022 sur le site de l'AFAF : [www.afaf.asso.fr/lassociation/missions-et-actions/](http://www.afaf.asso.fr/lassociation/missions-et-actions/) et vous les retrouverez dans Espoir 167 qui paraîtra début avril. **Merci de lire les différents documents avant l'AG, afin de faciliter les échanges.**

**A vos agendas : Une rencontre aura lieu à Nouan-le-Fuzelier les 5-6 novembre 2022. Nous vous tiendrons au courant.**

### **Convocation officielle- Assemblée Générale de l'AFAF 2022**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale de l'Association Française de l'Ataxie de Friedreich aura lieu **le samedi 2 avril 2022 à 10h30 précises en visioconférence.**

Son ordre du jour sera :

- Election des administrateurs (renouvellement d'un tiers)
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Rapport moral
- Délibérations et quitus sur les rapports présentés
- Projets de l'association

**Dans le cas où vous ne pourriez pas y assister, envoyez un pouvoir** vous permettant d'assurer votre représentation à l'AG. Ce pouvoir doit être dûment rempli et retourné par courrier ou par mail. Les pouvoirs ne mentionnant pas d'ayant droit seront partagés entre les personnes de CA présentes.

Si le quorum de votant (10% des membres actifs ayant payé leur cotisation 2021) n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale se réunira la samedi 2 avril 2022 à 18h.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le CA, Marianne Kerdougli et Juliette Dieusaert

## Conseil d'Administration et appel à candidatures

<b>PRESIDENTE</b> : Juliette DIEUSAERT		<b>MEMBRES</b> : Claudie BALEYDIER Bertrand DIEUSAERT Paulo FREILAO Caroline GABORIAU Véronique LATTES Jacques MESNILDREY Yvelise POITIERS Caroline RANSART (cooptée ABAF) Jean RIVIERE Cécile VACARIE-BERNARD
<b>VICE-PRESIDENTS</b> : Madeleine SCHMEDER Charles RANSART (coopté ABAF) Stéphan ROUILLON		
<b>SECRETAIRE</b> : Marianne KERDOUGLI		
<b>SECRETAIRES ADJOINTS</b> : Claudine TERRIER, Jean-François JOGUET		
<b>TRESORIER</b> : Patrice LIZE		
<b>TRESORIER ADJOINT</b> : Paulin ROY		
<b>Membres sortants</b> : Paulin ROY Madeleine SCHMEDER Yvelise POITIERS (Démission)	<b>Membres se représentant</b> : Paulin ROY Madeleine SCHMEDER	<b>Nouvelles Candidatures</b> : Isabelle SUIRE Philippe Brossier

### Appel à Candidatures :

Le Conseil d'Administration de l'AFAF est composé de 18 administrateurs élus au maximum et deux membres cooptés de l'association Belge (ABAF). **Cette année, il y a 4 postes à pourvoir. Nous avons besoin de personnes ayant du temps à consacrer réellement aux tâches associatives.** Dispersés aux quatre coins de la France, nous travaillons avec divers outils comme le téléphone, internet, etc. et nous nous réunissons en général 3 fois par an, lors d'un WE de travail à Alliance Maladies Rares à Paris 14ème. Les frais sont pris en charge.

Chacun apporte une contribution à sa mesure, dans différents domaines : rencontre annuelle, tâches administratives, représentation de l'AFAF à diverses réunions (en particulier sur Paris), rencontres régionales, thèmes divers.

**Pour faire partie du Conseil d'Administration, il faut :**

- **Etre adhérent depuis deux ans**
- **S'engager à participer à la rencontre annuelle et aux 3 week-ends de CA**
- **S'impliquer réellement dans un ou plusieurs projets**

Le vote se fait pendant l'assemblée générale du 2 avril 2022.

**Important** : avant de candidater, assister à un WE de travail du CA pour se présenter, mieux cerner tous les domaines où nous travaillons, et voir dans lesquels vous pourriez apporter des compétences. Envoyer au CA **une lettre de motivation** qui sera présentée aux adhérents. **Contact** : [contact@afaf.asso.fr](mailto:contact@afaf.asso.fr)

----- POUR PARTICIPER A L'AG CONNECTEE -----

## BULLETIN DE PARTICIPATION

- A renvoyer par mail avant le 29 mars à : [mail@afaf.asso.fr](mailto:mail@afaf.asso.fr)

Nom(s) et prénom(s) du(des) participant(s) :

Téléphone :

E-mail (un par foyer minimum) :

Vous recevrez la **semaine du 28 mars** :

- un mail pour vous connecter et suivre l'AG
- un mail pour chaque votant  
(si vous ne les avez pas reçus, vérifiez qu'ils ne sont pas dans le courrier indésirable, et contactez-nous si besoin)

**Les personnes pouvant voter sont celles ayant payé leur cotisation 2021.**

**Et si ce n'est déjà fait, pensez à votre adhésion 2022- Merci**

----- VOUS SOUHAITEZ VOUS FAIRE REPRESENTER A L'AG -----

### POUVOIR

- A renvoyer par mail ou par courrier, à :

**Claudine Terrier**  
**Lieu-dit Meshir - 29360 Clohars-Carnoët**  
**Tel : 06 83 37 94 13 - [mail@afaf.asso.fr](mailto:mail@afaf.asso.fr)**

Je, soussigné(e) ..... donne pouvoir à  
..... pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'AFAF,  
convoquée le 2 avril 2022, en conséquence, participer à la réunion de cette assemblée, prendre part  
à toutes les délibérations et à tous les votes sur les questions de l'ordre du jour, signer tous les  
procès-verbaux et en général, faire le nécessaire en mon nom.

Fait à ..... le .....

Signature devant être précédée de la mention  
"bon pour pouvoir"

---

**Si vous souhaitez que certaines questions ou suggestions soient abordées lors de cette AG,  
faites-le nous savoir :**